

Procès verbal de la séance ajournée du conseil de la Municipalité du Canton Arundel tenue au bureau municipal situé au 2 rue du Village, Arundel ce 20<sup>ième</sup> jour d'octobre 2008 à 19 : 00 heures.

Présents et formant quorum sous la présidence du maire suppléant James Bindon, les conseillers suivants: Luc Provost, Christopher Graham, Pat Thomas et Ronald Cooke.

**Municipalité Saint-Faustin-Lac-Carré**

Proposé par monsieur le conseiller Christopher Graham qu'un appui soit donné à la Municipalité Saint-Faustin-Lac-Carré concernant leur résolution 4933-09-2008 en réaction au projet de loi 398 modifiant la loi sur les compétences municipales afin de permettre de reporter les augmentations de taxes foncières causées par les variations inégales de valeurs foncières.